

La lettre économique de la Ville de Fontaine

Les élus à votre écoute

Marie Menut (adjointe au développement économique, économie sociale et solidaire, locaux d'activités) et Gérard Revel-Goyet (conseiller délégué au commerce, artisanat, animations commerciales et espaces verts) tiennent des permanences sur rendez-vous les jeudis après-midi. **Contact : 04 76 28 76 87**

Une question à...

Marie Menut, adjointe au développement économique, économie sociale et solidaire, locaux d'activités



Les aides directes accordées par la Métropole en faveur des entreprises commerciales, artisanales et services avec vitrines ont changé, pouvez-vous nous en dire plus ?

“Ces aides sont une véritable opportunité, souvent méconnue, pour les petites entreprises locales afin qu'elles puissent réaliser des travaux d'accessibilité, de rénovation, d'économie d'énergie ou sécuriser leur local. Elles s'adressent aussi aux commerçants non-sédentaires pour l'aménagement de camions ou l'achat d'équipement. Depuis 2016, seulement 6 entreprises fontainoises ont bénéficié de ce coup

de pouce. Il ne faut pas hésiter, la démarche est simple : le dossier est à déposer à la Métropole qui, tout au long du projet, accompagne et conseille les commerçants. De plus, depuis le 5 juillet 2019, les critères ont changé, le seuil minimum des dépenses est abaissé de 5 000 € à 3 000 €. Les aménagements et les équipements des terrasses sont maintenant éligibles, sauf si la terrasse est dans une cour.”

Aides directes

Pour les travaux d'accessibilité, de sécurisation, d'économies d'énergie, la rénovation des vitrines :

• Sur l'ensemble du territoire :

30 % du montant des dépenses HT de travaux. Plancher de subvention : 1 000 € pour 3 000 € minimum de dépenses HT de travaux. Plafond de subvention : 7 500 € pour 25 000 € minimum de dépenses HT de travaux.

• Quartiers prioritaires de la politique de la ville et commerçants non-sédentaires :

40 % du montant des dépenses HT de travaux ou matériel. Plancher de subvention : 600 € pour un minimum de 1 500 € de dépenses HT de travaux

ou de matériel. Plafond de subvention : 7 500 € pour un minimum de 18 750 € de dépenses HT de travaux ou de matériel. Les aides concernent également le mobilier, les aménagements intérieurs et l'acquisition de matériel.

Contact : stephane.alexis@lametro.fr

Une question à...

Gérard Revel-Goyet, conseiller délégué au commerce, artisanat, animations commerciales et espaces verts



Quels sont pour vous les projets actuellement marquants dans votre secteur ?

“Les travaux de couverture du marché Marcel Cachin vont démarrer en octobre, ce qui va améliorer considérablement le confort des clients et des professionnels. Le projet prévoit également la sécurisation du secteur avec la pose d'une clôture autour de la place et l'installation de caméras de vidéoprotection. Nous fêterons également en septembre le 2^e anniversaire du marché de

producteurs. C'est une belle réussite qui correspond à une attente des habitants. Je me réjouis également de la vitalité des unions commerciales. En 2017 et 2018, 3 nouvelles associations ont vu le jour, elles ont déjà organisé de nombreuses manifestations qui participent à la dynamisation des quartiers de Fontaine.”

Multi-services

Espace Dracopolis

Située dans la zone industrielle des Vouillands, le long du boulevard Paul Langevin, la zone d'activités Dracopolis poursuit sa mutation en direction du commerce de proximité.



Les frères Patrick et Philippe Miège (Concorde investissement) sont propriétaires d'une partie de l'espace Dracopolis depuis près de 20 ans, soit plus de 2 000 m² regroupant Monceau fleurs, le Fournil du père Richard, BNP Paribas et Alpes Techniques Contrôles. "Nous avons effectué l'année dernière des travaux importants de réhabilitation des façades pour donner une nouvelle image aux activités, précise Patrick Miège. Et nous nous orientons d'ailleurs de plus en plus vers le commerce de proximité, avec l'aide et le soutien de la Ville de Fontaine.

Prochainement, une dizaine d'emplois vont être créés sur ce site."

Au cœur du quartier

Après l'arrivée de BNP Paribas, ce sera au tour du magasin Biocoop de venir s'installer à la fin de l'année dans la zone. Première enseigne bio du secteur, le magasin d'environ 400 m² proposera aux habitants de nombreux produits locaux en circuit court (dont un rayon viande). Aussi, une autre activité est déjà en projet pour l'année prochaine, dans les locaux de 500 m², à la place de Dafy moto. "Le but est vraiment d'animer le quartier, de proposer des commerces et des services pratiques, accessibles à tous. Le site dispose de nombreuses places de stationnement et bientôt des emplacements pour les vélos ainsi qu'un espace pour voiture électrique", ajoute Patrick Miège. Depuis le mois de mars, le magasin Action s'est également installé dans la zone.

Économie sociale et solidaire

Chantiers d'insertion

La fondation Georges Boissel a repris depuis l'été dernier les activités d'insertion autour du bois et du BTP dans le site Artis.



En 2018 et après 20 ans d'existence, l'association Amafi (Arche aux jouets, Acti'bois et Renov'bâti) a cessé ses

activités. La fondation Georges Boissel a, par la suite, été retenue afin de poursuivre le travail d'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi. Créée en 1970 par le docteur Georges Boissel et déclarée d'utilité publique, la fondation œuvre dans le champ de la santé mentale. Elle a élargi ses missions en 2012 dans le secteur social, médico-social et associatif avec notamment Solidarité femmes Milena auprès de victimes de violence. Et avec L'Arbre fruité à Grenoble (restauration

Huile de noix en or !

La famille Convert (Gaec de Riquetière à l'Albenc) propose ses produits au marché de producteurs et a reçu récemment la médaille d'or du salon de l'agriculture de Paris 2019 pour son huile de noix. "Nous travaillons en agriculture raisonnée.

La noix est un fruit sec qui se conserve bien et que l'on peut consommer toute l'année", explique Bruno Convert.

Marché de producteurs
Tous les mercredis après-midi
Place Louis Maisonnat



Portalp

Spécialiste de la porte automatique et de la sécurité des bâtiments, l'entreprise Portalp rayonne depuis plus de 15 ans à l'échelle internationale. Comme les sociétés Symbio Fcell ou Serpollet Dauphiné, le groupe Portalp a fait le choix de rester à Fontaine pour poursuivre ses activités.



Foire d'automne

La Foire d'automne va s'installer les 5 et 6 octobre dans le cadre privilégié du parc de La Poya. Si vous souhaitez être exposant, n'hésitez pas à appeler le service vie économique et commerciale au 04 76 28 76 87

Bientôt une supérette à Saveuil

Une nouvelle supérette va prochainement s'installer avenue du Vercors.

et traiteur), la fondation a déjà un pied dans l'insertion professionnelle.

Nouvel élan

"Dès le départ, nous avons souhaité fusionner les activités bois à Fontaine. Désormais, nous avons donc d'un côté Acti'bois, notre volet menuiserie avec la fabrication de meubles et la production de jouets et de l'autre Renov'bâti, notre activité de travaux de rénovation et d'entretien du bâtiment," explique la directrice Laurie Ortovent.

Service vie économique et commerciale

Interlocuteur privilégié, il accueille les personnes en recherche de locaux ou de terrains, oriente les créateurs d'entreprises auprès des organismes spécialisés.

Hôtel de ville - 04 76 28 76 87

Aide à la création d'activité

Chaque vendredi, une permanence est organisée par l'Acceip (Accompagnement à la création d'emploi et à l'insertion sociale et professionnelle) à la Maison intercommunale pour l'emploi (Mipe), 28 rue de La Liberté. **MIPE - 04 76 53 34 10**

L'info en +

Vous démarrez une activité sur la commune, vous pouvez bénéficier d'un zoom dans



Contact : fontainerivegauche@ville-fontaine.fr